



HAL
open science

De la montée des eaux à la submersion : une symbolique punitive dans quelques religions, mythes et utopies

Olivier Menard

► To cite this version:

Olivier Menard. De la montée des eaux à la submersion : une symbolique punitive dans quelques religions, mythes et utopies. BORE EVENO Valérie. *Élévation du niveau de la mer et droit international, de l'adaptation à l'action*, Pédone, 2021, 978-2-233-01025-4. <hal-05375002>

HAL Id: hal-05375002

<https://hal.science/hal-05375002v1>

Submitted on 20 Nov 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Sous la direction de
Valérie BORÉ EVENO

ÉLÉVATION DU NIVEAU DE LA MER



ET **DROIT INTERNATIONAL**
De l'adaptation à l'action

Préface de
Patrícia GALVÃO TELES

EDITIONS A. PEDONE

COLLOQUE

DE LA MONTÉE DES EAUX À LA SUBMERSION :
UNE SYMBOLIQUE PUNITIVE DANS QUELQUES RELIGIONS,
MYTHES ET UTOPIES

Olivier MÉNARD

*Maître de conférences en histoire du droit,
doyen de la faculté de droit et des sciences politiques de Nantes
(laboratoire Droit et Changement Social – UMR CNRS 6297)*

Dans l'histoire des religions, des mythes ou des utopies qui sont censées être de bons lieux dans lesquels l'homme s'épanouit, la question de l'eau qui tombe et/ou de l'eau qui monte peut refléter une approche téléologique dans laquelle l'eau qui finalement submerge l'homme et les terres sur lesquelles il s'est installé n'est autre qu'une punition de ses péchés ou fautes prétendus.

Tentons ainsi de voir, en quelques exemples, ce qu'il y a de commun entre la *Genèse*, l'Atlantide, et cette anti-utopie médiévale qu'est *Bérlinus* à propos de la montée des eaux.

Dans la *Bible*, le premier Livre du Pentateuque, la *Genèse* rapporte l'épisode du déluge¹.

En 2015, dans *L'arche avant Noé, les origines de l'histoire du déluge déchiffrées*, Irving Finkel, directeur adjoint au département du Moyen Orient du British Museum, rapporte que le déluge est un « *Récit presque universel dans le trésor de la littérature traditionnelle mondiale [dont] le thème central est la fragilité de la condition humaine et l'incertitude des plans divins* »².

Finkel rapporte que le récit diluvien se retrouve également de la Mésopotamie à la Nouvelle Guinée pour finalement arriver au décompte de quelque 300 récits

¹ *Genèse*, chap. 6 à 8.

6.5 L'Éternel vit que la méchanceté des hommes était grande sur la terre, et que toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers le mal.

6.6 L'Éternel se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre, et il fut affligé en son cœur.

6.7 Et l'Éternel dit : J'exterminerai de la face de la terre l'homme que j'ai créé, depuis l'homme jusqu'au bétail, aux reptiles, et aux oiseaux du ciel ; car je me repens de les avoir faits.

7.17 Le déluge fut quarante jours sur la terre.

7.23 Tous les êtres qui étaient sur la face de la terre furent exterminés, depuis l'homme jusqu'au bétail, aux reptiles et aux oiseaux du ciel : ils furent exterminés de la terre. Il ne resta que Noé, et ce qui était avec lui dans l'arche.

7.24 Les eaux furent grosses sur la terre pendant cent cinquante jours.

(<https://sainte bible.com/genesis/7-24.htm> consulté le 19/10/2021).

² I. FINKEL, *L'arche avant Noé, les origines de l'histoire du déluge déchiffrées*, JC Lattès, 2015, 443 p., p. 99-100.

diluviens dans différentes cultures à travers le monde. Ainsi, le déluge figure-t-il comme motif central des religions juive, chrétienne et musulmane. Il y vise à punir l'homme de ses méfaits sur le mode du « on efface tout et on recommence » qui régit les relations entre l'humain et le divin³.

Il s'agit d'un passage de l'épopée de Gilgamesh (Ninive) dans lequel les dieux de Babylone veulent mettre un terme à l'humanité par submersion. Dans l'une des deux versions akkadiennes, le dieu Enlil, roi des dieux, dit : « *le vacarme de l'humanité est devenu trop intense pour moi, à cause de leur tapage, je suis privé de sommeil* » (en fait de bruit, le problème est celui de la surpopulation). Prévenu du déluge à venir par le dieu Enki (sumérien)/ Ea (akkadien), dieu de la sagesse, Atrahasis, le pendant de Noé, construit une arche.

Et, dans la *Genèse*, le déluge est également clairement une punition divine.

L'Atlantide est elle évoquée par Platon dans le *Timée* puis dans le *Critias*⁴, tous deux écrits au milieu du IV^e siècle avant notre ère. Courroucés par la décadence des Athéniens, les dieux, à l'initiative de Zeus et par la main de Poséidon, viennent à punir les hommes par la submersion de la ville suite à l'éruption d'un volcan.

Platon utilise la métaphore de la cité sujette à la submersion pour tenir des propos moralisateurs contre l'Athènes de son temps, impérialiste, aux vertus perdues, biais lui permettant de faire l'apologie de la cité idéale qu'il décrit dans la *République*.

Cette submersion est une fois encore une punition divine due au comportement des hommes.

Pour sacrifier un peu au localisme à l'occasion d'un colloque se déroulant au sud de la Bretagne, prenons l'exemple de la Cité d'Ys dans la baie de Douarnenez, où la légende christianisée raconte que Dahut, la dépravée, fut avalée par les eaux tout comme la ville qui l'avait accueillie pour punir les péchés de ses habitants. La morale voulait que l'eau, réputée pure⁵, lave la Terre du mal qui avait pu s'y répandre.

Les religions et les utopistes ont rêvé de mondes meilleurs et ont également cherché à moraliser les comportements de l'homme. Dans un Moyen-Âge qui repoussait – tout au moins officiellement⁶ – toute idée d'homosexualité et où la sexualité n'avait pour fin que la seule procréation, une partie du roman de *Bérunus* (vers 1350) qui est la mise en prose d'une histoire du siècle précédent, met en

³ *Ibid.*, p. 101.

⁴ « un extraordinaire débordement des eaux » [...] « car une seule nuit de pluie exceptionnelle a liquéfié la terre sur tout son pourtour » *Critias* 111^e-112a. Dans le temps qui suivit se produisirent de violents tremblements de terre et des déluges. En l'espace d'un seul jour et d'une seule nuit funestes, toute votre armée fut engloutie d'un seul coup sous la terre, et l'île d'Atlantide s'enfonça pareillement sous la mer » *Timée* 25 c-d. PLATON, *Timée, Critias*, présentation et traduction par L. BRISSON, Paris, Garnier Flammarion, 2017, 496 p.

⁵ Comme dans les jugements de Dieu qu'étaient les ordalies par l'eau.

⁶ John Boswell a montré comment le monachisme médiéval était une véritable sous-culture homosexuelle. J. BOSWELL, *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité. Les homosexuels en Europe occidentale des débuts de l'ère chrétienne au XIV^e siècle*, Paris, Gallimard, 1985, 527 p.

scène Agriano, roi homosexuel du royaume de Gamel, qui impose à son peuple une société homosexuelle de laquelle la femme est bannie. *Bérinus* a été présentée par certains comme une utopie homosexuelle⁷. Comme l'écrit Philippe Walter, « fondé dans le fond latent de misogynie cléricale et médiévale développé par les interprétations théologiques du péché originel [...] le raisonnement d'Agriano est le suivant. L'homme a été chassé du jardin d'Eden par la faute d'une femme. On pourra donc reconstruire le jardin d'Eden sur terre en éliminant la femme de la société humaine »⁸. Ainsi Agriano propose-t-il « un projet logique de rénovation de la société humaine »⁹. Mais un raz de marée, envoyé par Dieu en guise de châtiment, fait qu'Agriano, pour « les outrages contre nature qu'il avoit fait » et ses « mauvaises œuvres »¹⁰ est « transglouti »¹¹, montrant ainsi symboliquement que l'exemple ne peut être érigé en modèle de conduite. Dieu envoie un raz-de-marée pour nettoyer la terre de ces hommes dépravés. En fait *Bérinus* apparaît comme une anti-utopie dans laquelle le chevalier Bérinus condamne le régime politique développé par Agriano et qui a été cause du chaos. La morale qui finalement se dégage de *Bérinus*, loin d'être transgressive, montre, au contraire, que les dogmes du christianisme restent respectés.

De même, en 1875, dans sa dystopie, *Les ruines de Paris en 4875*¹², Alfred Franklin, utilise la submersion, parmi les cataclysmes qui ont touché l'ancienne capitale, pour démontrer les dérives de son époque post *Commune de Paris*, société punie par les éléments.

Le récit, une fois encore, cherche à instruire par une leçon morale et politique en nous disant que les fautes de l'homme entraînent sa perte... L'homme englouti est présenté comme responsable de son propre malheur.

Toutefois, simultanément, le message peut également être lu comme : de la catastrophe surgit un monde nouveau. Mais, faut-il pour autant attendre qu'elle survienne pour espérer que le monde d'après soit meilleur que celui d'avant. Et, pour ce faire, laisser faire ?

Il s'agit peut-être plutôt, comme conclut Michèle Riot-Sarcey de se « détourner du sentiment d'impuissance collective »¹³.

⁷ P. WALTER, *La tour d'Agriano. Une anti-utopie gay dans le roman de Bérinus (XIV^e siècle)*, *Echinocx Journal, Phantasma*, 01/2014, vol. 25, Cluj-Napoca, Roumanie consultable sur <http://caieteleechinocx.lett.ubbcluj.ro/?p=4791>. Voir également M. GALLY et C. MARCHELLO-NIZIA, *Littératures de l'Europe médiévale*, Paris, Magnard, 1985, p. 384.

⁸ *Ibid.*

⁹ C. BRAGA, *Les antiutopies classiques*, Paris, Classiques Garnier, 2012, 350 p., p. 13.

¹⁰ *Bérinus, roman en prose du XIV^e siècle*, publié par R. BOSSUAT, Paris, Société des anciens textes français, 1931, tome premier, n° 149, p. 130 et n° 153, p. 133.

¹¹ *Ibid.*, n° 152, p. 133.

¹² A. FRANKLIN, *Les ruines de Paris en 4.875, documents officiels et inédits recueillis et publiés par*, Paris, Willem, Daffis, 1875, 92 p.

¹³ M. RIOT-SARCEY, « La catastrophe peut-elle devenir un sauvetage ? », in M. RIOT-SARCEY (dir.), *De la catastrophe, L'Homme à l'œuvre du Déluge à Fukushima*, éditions du détour, Paris, 2018, 296 p., p. 288.

OLIVIER MÉNARD

Dans une société sécularisée pétrie d'autres formes de religiosité et de puritanismes, on ne parle plus aujourd'hui de péché mais de faute et de responsabilité. Difficile d'y espérer une intervention divine. D'où l'absolue nécessité pour l'homme de prendre sa destinée en main et de tout faire pour éviter la catastrophe et en limiter les conséquences.

Ainsi, inutile d'attendre l'apocalypse pour réveiller les hommes et les consciences et se mettre au travail pour tenter de trouver comment il pourrait être possible de prendre des mesures pour tenter d'éviter le pire.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	
Valérie BORÉ EVENO	3
Préface	
Patrícia GALVÃO TELES	5
Sommaire.....	7

ALLOCUTION D'OUVERTURE

De la montée des eaux à la submersion : une symbolique punitive dans quelques religions, mythes et utopies	
Olivier MÉNARD	11

PROPOS INTRODUCTIFS

Élévation du niveau de la mer et droit international <i>De l'adaptation à l'action</i>	
Valérie BORÉ EVENO	17

TABLE RONDE N° 1

LES IMPACTS SUR LE STATUT D'ÉTAT ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Le Pacifique insulaire face à l'élévation du niveau de la mer : des territoires et des populations en première ligne des conséquences et des réponses juridiques	
Géraldine GIRAUDEAU.....	27
La question de la survivance de l'Etat en cas de submersion de son territoire et d'exode de sa population	
Guillaume LE FLOCH.....	55
Les impacts de l'élévation du niveau de la mer sur la sécurité internationale : une reconstruction du « récit sécuritaire » du changement climatique	
Alejandra TORRES CAMPRUBÍ.....	79

TABLE RONDE N° 2

LES IMPACTS EN DROIT DE LA MER

Les conséquences de l'élévation du niveau de la mer sur le tracé des lignes de base	
Alina MIRON.....	97
Les conséquences de l'élévation du niveau de la mer sur les délimitations maritimes	
Niki ALOUPI	115
Etats vulnérables à l'élévation du niveau de la mer, intérêts essentiels dans les espaces maritimes nationaux et état de nécessité	
Roberto VIRZO.....	129

TABLE DES MATIÈRES

TABLE RONDE N° 3
LES IMPACTS SUR LES DROITS HUMAINS,
DES MIGRATIONS ET DU PATRIMOINE CULTUREL

La protection des droits de l'homme face aux risques liés à l'élévation du niveau de la mer Marie BAUDEL.....	153
La situation juridique des migrants climatiques Bérangère TAXIL	171
L'élévation du niveau de la mer, un défi pour le droit international du patrimoine culturel Clémentine BORIES.....	183

TABLE RONDE N° 4
LES IMPACTS EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT

La lutte contre les causes climatiques de l'élévation du niveau de la mer Sabrina ROBERT.....	209
La conservation de la biodiversité confrontée à l'élévation du niveau de la mer Odile DELFOUR SAMAMA	231
Les questions de responsabilité environnementale pour les risques liés à l'élévation du niveau de la mer Sarah CASSELLA	245

PROPOS CONCLUSIFS

Serge SEGURA.....	267
-------------------	-----

Selon les derniers rapports du GIEC, la hausse du niveau des océans s'est profondément accélérée ces dernières décennies et pourrait dépasser un mètre d'ici la fin du siècle, avec des répercussions dramatiques pour les habitants des zones côtières de basse altitude et des petits États insulaires, mais aussi pour la communauté internationale dans son ensemble. De nombreux êtres humains, habitats, territoires et sites classés sont ainsi menacés par le phénomène de la montée des eaux. Si cette évolution préoccupe de plus en plus les scientifiques, à l'instar des États les plus directement touchés et de leurs populations, elle soulève aussi un certain nombre de questions de droit international, comme en témoignent les travaux menés sur ce thème depuis 2012 dans le cadre de l'*International Law Association* ou encore son inscription, en 2018, au programme de travail à long terme de la Commission du droit international.

Le colloque qui s'est tenu le 15 juin 2021 à la Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes - dont les actes font l'objet du présent ouvrage - a permis de réunir des spécialistes de différents domaines du droit international concernés par cette problématique, qu'il s'agisse des conditions d'existence (ou de subsistance) de l'État et des enjeux de sécurité internationale, du droit de mer et de la délimitation des espaces maritimes, de la protection des droits humains ou du droit des migrations, de la préservation du patrimoine culturel ou, de manière plus globale, du droit de l'environnement. Au-delà de l'analyse des incidences juridiques de l'élévation du niveau de la mer, les travaux ici rassemblés permettront aux lecteurs d'apprécier dans quelle mesure les normes internationales existantes sont ou non adaptées aux défis soulevés par ce phénomène et quelles actions peuvent être menées sur cette base, que ce soit au niveau national, régional ou international, afin de lutter à la fois contre ses causes et ses effets dévastateurs, tout en responsabilisant les différents acteurs impliqués.



ISBN 978-2-233-01025-4



9 782233 010254

38 €